

53^e Congrès de l'AQTr

L'INNOVATION, ÇA NOUS TRANSPORTE!



Appel de candidatures
pour les concours
La voix de la relève



9-10-11 AVRIL 2018
CENTRE DES CONGRÈS
DE QUÉBEC

CONCOURS

DANS L'OEIL DE L'AQTr

L'AQTr veut promouvoir les innovations et les idées visionnaires!

Vous avez développé une innovation pour le développement des transports de demain?
Ce concours s'adresse à vous!

DIRECTIVES DE MISE EN CANDIDATURE

Remplir le formulaire de mise en candidature disponible au AQTr.com et nous le transmettre, **au plus tard, le vendredi 19 février 2018.**

Les projets doivent être décrits et présentés en 500 mots.

Le formulaire d'inscription peut être accompagné, au maximum, de deux annexes sous forme d'illustrations (photos, graphiques). Les présentations de type PowerPoint ne sont pas acceptées.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- L'innovation doit être circonscrite au domaine du transport;
- Un projet ne peut être soumis que dans une seule catégorie.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour chacune des catégories, le jury, nommé par le conseil d'administration de l'AQTr, déterminera l'innovation la plus originale et ayant le meilleur potentiel de commercialisation ou de réalisation parmi les différentes propositions qui lui seront soumises.

NOUVEAU

Catégorie Innovation

Le dossier soumis dans la catégorie « Innovation », par une organisation ou une entreprise déjà bien établie dans son domaine, mettra de l'avant un produit innovant ou une innovation technique ou technologique qui saura faire évoluer le domaine des transports.

Catégorie Innovation *startup*

Cette catégorie concerne uniquement les projets soumis par des startups. Nous définissons une « *startup* » comme une entreprise lancée depuis peu, qui vise une croissance rapide, dont le caractère innovant et le dynamisme se fondent sur les nouvelles technologies.

Le dossier soumis dans la catégorie « Innovation *startup* » fera valoir un projet totalement novateur dans le domaine des transports, basé sur l'usage d'une technologie nouvelle et provenant d'une jeune entreprise indépendante de type *startup*.

* En déposant votre candidature, vous autorisez l'AQTr à utiliser votre nom, votre logo ainsi que les éléments de votre dossier de candidature pour faire la promotion du concours.

CONCOURS

DANS L'OEIL DE L'AQTr

La sélection des lauréats se fera en deux étapes, totalisant 100 points.

Étape 1 – Sélection des projets finalistes (50 %)

Le jury procédera à une première évaluation des dossiers de candidature en fonction de l'originalité de leur innovation, et ce, sur la base des critères suivants :

Pertinence	Créativité
<i>Existe-t-il un besoin? La solution répond-elle au besoin?</i>	<i>Nouveauté, projet ou produit technologique qui se démarque</i>
• 20 points	• 30 points

Dans chaque catégorie, les finalistes ayant totalisé les meilleures notes sur 50 points passeront à l'étape suivante.

Étape 2 – Identification des lauréats (50 %)

Si votre candidature a franchi la première étape, c'est que le jury croit que votre innovation figure parmi les plus originales!

Vous serez alors invité à en faire la présentation devant le jury et les congressistes lors du 53^e Congrès de l'AQTr : *l'innovation, ça nous transporte!* Vous disposerez d'une période maximale de 15 minutes, suivie d'une période de questions. Votre présentation pourra se faire en anglais, si nécessaire (le formulaire d'inscription doit toutefois être présenté en français).

Saurez-vous convaincre le jury du potentiel de commercialisation de votre innovation ou du potentiel de réalisation de votre projet?

Le jury évaluera les présentations sur le potentiel de commercialisation ou de réalisation, selon les critères suivants :

Présentation du dossier	Faisabilité
<i>Rigueur, démarche de réalisation et qualité de la présentation</i>	<i>Disponibilité des ressources nécessaires</i>
• 5 points	• 20 points
Bénéfices attendus	Mobilisation
<i>Retour sur investis- sment, retombées économiques et sociales</i>	<i>Intérêt démontré par les parties prenantes</i>
• 20 points	• 5 points

Le candidat totalisant la plus haute note sur 100 points (somme des deux étapes) dans sa catégorie sera proclamé lauréat du concours *Dans l'œil de l'AQTr*, édition 2018.

DÉVOILEMENT ET RECONNAISSANCE DES LAURÉATS

Les lauréats seront dévoilés dans le cadre du 53^e Congrès de l'AQTr : *l'innovation, ça nous transporte!*, lors d'une cérémonie de remise des prix.

PRIX

L'AQTr remettra un prix pour la catégorie « Innovation » et un prix pour la catégorie « Innovation startup ». Le dévoilement des lauréats sera diffusé sur les réseaux sociaux, et l'entrevue qui aura été réalisée avec eux sera publiée dans la revue *routes et transports*. Une visibilité récompensant pleinement l'originalité des projets présentés et le potentiel de la relève!

CONCOURS DANS L'OEIL DE L'AQTr

NOMMÉS DE L'ÉDITION 2017

Catégorie Innovation projet

Nommés :

- Global Traffic Technologies pour le projet « STL plans to improve ridership with help from relative signal priority »
- Vélo Québec pour le projet « Programme Cycliste averti »

Lauréat :

Vélo Québec

Catégorie Innovation produit

Nommés :

- LeddarTech pour le projet « Technologie Leddar : permettre l'adoption de masse du LiDAR dans l'automobile et les systèmes de transports intelligents »
- WSP Canada inc. pour le projet « Reconstruction de Turcot – Optimiser la conception grâce à la réalité virtuelle augmentée »

Lauréat :

LeddarTech

**DATE LIMITE POUR
SOUMETTRE UNE
PROPOSITION :
19 FÉVRIER 2018**

RENSEIGNEMENTS

Zineb Mabrouki

514 523-6444, poste 325

zmabrouki@AQTr.com



LA VOIX DE LA RELÈVE

SÉANCE D’AFFICHAGE

Une séance d’affichage au salon du 53^e congrès de l’AQTr : *l’innovation, ça nous transporte!* sera offerte à ceux et celles qui désirent présenter des mémoires ou d’autres projets de recherche.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION

Pour participer à la séance d’affichage, le formulaire « Séance d’affichage », disponible au AQTr.com, doit nous parvenir, **au plus tard, le 2 mars 2018.**

Le comité de sélection confirmera votre participation en mars 2018.

**DATE LIMITE POUR
SOUMETTRE UNE
PROPOSITION :
2 MARS 2018**

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection seront les suivants :

- Pertinence et relation avec le thème du Congrès et les sous-thèmes proposés;
- Actualité du sujet;
- Nouveauté et originalité de la communication.

La priorité sera accordée aux candidatures qui parviendront avant la date limite, qui respecteront les critères de sélection et dont le formulaire « Séance d’affichage » sera dûment rempli.

RENSEIGNEMENTS

Laszlo Dankovics

514 523-6444, poste 324

ldankovics@AQTr.com

ENGAGEMENT DE L’ÉTUDIANT

Être disponible les lundi 9 et mardi 10 avril 2018.

LA VOIX DE LA RELÈVE

PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES DE L'AQTR

Le programme de bourses d'études de l'AQTr a été mis en place pour favoriser la relève, récompenser les efforts des étudiants des programmes de doctorat ou de maîtrise, de baccalauréat et de programmes collégiaux en transport ou dans des domaines connexes, et faciliter leur insertion dans l'industrie des transports.

DIRECTIVES DE MISE EN CANDIDATURE

Remplir le formulaire de mise en candidature disponible au www.AQTr.com et le transmettre, **au plus tard, le 19 février 2018.**

Le dossier de candidature (annexé au formulaire en ligne) doit :

- Être présenté en format PDF;
- Compter au maximum 10 pages, incluant les photos, les diagrammes, les tableaux, etc.;
- Être rédigé dans un excellent français ou anglais;
- Commencer obligatoirement par une page de titre, comprenant les éléments suivants :
 1. Nom, prénom, coordonnées complètes, numéro de téléphone et courriel du candidat;
 2. Nom, prénom, numéro de téléphone d'un professeur enseignant du candidat;
 3. Établissement scolaire du candidat;
 4. Nom complet du programme d'études du candidat.

Le fichier sera nommé en fonction du nom, suivi du prénom. **Par exemple : Caroline Tremblay = tremblay_caroline**

Les documents suivants doivent également être annexés au formulaire de mise en candidature en ligne :

- Dernier bulletin scolaire du candidat;
- Preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente;
- Preuve de résidence au Québec.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le candidat doit répondre aux conditions suivantes :

- Être un étudiant de niveau collégial poursuivant un programme d'études en technologie de génie civil, en logistique du transport, en technique d'aménagement et en urbanisme, etc. ou de niveau universitaire (premier, deuxième ou troisième cycle) poursuivant des études dans un domaine relié aux transports : génie civil, urbanisme, géographie, économie, etc.;
- Avoir obtenu une moyenne cumulative pour ses études en cours de cycle de :
 1. 80 % ou plus pour le niveau collégial;
 2. 3,3/4,3 pour le niveau universitaire.
- Avoir accompli avec succès un travail de session/recherche/stage/mémoire sur un sujet en rapport avec les domaines d'intérêt techniques de l'AQTr : infrastructures de transport, mobilité durable, sécurité dans les transports, signalisation, mobilité intelligente et systèmes de transport intelligents, transport collectif, transport de marchandises, viabilité hivernale, transport ferroviaire ou gestion des grands projets.
- Être citoyen canadien ou résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration de 1976;
- Être résident du Québec au sens de la Loi et du Règlement sur l'assurance-maladie du Québec et de la Loi et du Règlement sur l'impôt du Québec;
- Être domicilié au Québec depuis au moins 1 an.

Le dossier de candidature est individuel. Les travaux et projets d'équipe ne sont pas acceptés.

LA VOIX DE LA RELÈVE

PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES DE L'AQTR

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Critères spécifiques pour le niveau collégial :

- Pertinence du projet;
- Utilisation de supports visuels intégrés au texte (images, graphiques, tableaux, etc.);
- Articulation du sujet;
- Motivation de l'auteur face à son sujet;
- Réflexion sur les retombées dans le domaine des transports;
- Originalité du projet.

Critères spécifiques pour les niveaux baccalauréat, maîtrise et doctorat :

- Pertinence du projet;
- Originalité du projet;
- Retombées favorables dans le domaine du transport;
- Faisabilité du projet;
- Ampleur du rayonnement du projet;
- Qualité du produit ou des résultats.

DÉVOILEMENT ET RECONNAISSANCE DES LAURÉATS

Les bourses de l'AQTr seront remises lors du 53^e Congrès de l'AQTr : *l'innovation, ça nous transporte!* qui se tiendra du 9 au 11 avril 2018, au Centre des congrès de Québec.

Les bourses offertes seront :

- Maîtrise et doctorat – 2 000 \$
- Baccalauréat – 2 000 \$
- Collégial – 1 000 \$

Tous les boursiers recevront également une inscription gratuite au 53^e Congrès de l'AQTr : *l'innovation, ça nous transporte!*

Tous les candidats auront la possibilité de participer à une séance d'affichage lors du Congrès. Veuillez nous contacter pour plus de détails.

**DATE LIMITE POUR
SOUMETTRE UNE
PROPOSITION :
19 FÉVRIER 2018**

RENSEIGNEMENTS

Zineb Mabrouki

514 523-6444, poste 325

zmabrouki@AQTr.com

LA VOIX DE LA RELÈVE

CONCOURS DE MÉMOIRES DE L'AIPCR

L'Association mondiale de la route : répondre aux attentes par la créativité

OBJECTIF

L'objectif du concours est de susciter l'intérêt des jeunes diplômés ou des étudiants de niveau maîtrise et plus dans la recherche de solutions pour accroître l'efficacité et la compétitivité des réseaux de transport routier, ainsi que de les intéresser aux travaux de l'Association mondiale de la route (AIPCR).

Le mémoire, issu de travaux individuels ou d'équipe, devra faire état de nouvelles idées en lien avec les enjeux établis pour le cycle 2016-2019 qui sont étudiés par un ou des comités techniques ou groupes d'étude de l'AIPCR et qui encourageront les différents intervenants en transport routier et dans les domaines connexes à adopter des solutions novatrices.

CONTEXTE

Les transports évoluent en fonction des besoins et des préoccupations sociales, mais également en fonction des réalités des usagers et du contexte économique. Pour répondre à ces perpétuels changements, les acteurs du monde des transports doivent continuellement s'investir et innover. Cette période d'effervescence que connaît actuellement le monde des transports encourage fortement le développement d'idées innovatrices et mobilisatrices.

DIRECTIVES DE MISE EN CANDIDATURE

Remplir le formulaire de mise en candidature disponible au AQTr.com et le transmettre, **au plus tard, le 9 février 2018**.

Chaque mémoire (annexé au formulaire en ligne) devra :

- Être transmis en format PDF;
- Compter au maximum 15 pages, incluant les photos, les diagrammes, les tableaux, etc.;
- Être rédigé dans un excellent français;
- Comprendre, obligatoirement et dans l'ordre, les éléments suivants : page-titre, résumé d'une page, texte, bibliographie;
- Être présenté avec la police de caractère Arial, 11 points, en interligne simple avec des marges de 2,5 cm (1 pouce) et une pagination en bas, à droite;
- Démontrer ses liens avec le ou les enjeux des comités techniques ou des groupes d'étude de l'AIPCR (aussi bien dans le résumé que dans l'introduction du texte).

Le fichier sera nommé en fonction du nom, suivi du prénom. **Par exemple: CarolineTremblay = tremblay_caroline**

LA VOIX DE LA RELÈVE

CONCOURS DE MÉMOIRES DE L'AIPCR

Les documents suivants doivent également être annexés au formulaire en ligne de mise en candidature :

- Dernier relevé de notes (candidats étudiants ou jeunes diplômés) ou dernier diplôme obtenu (jeunes diplômés uniquement);
- Document attestant l'âge du candidat (par exemple, carte d'assurance-maladie ou permis de conduire);
- Preuve de résidence au Québec.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Les participants (jeunes diplômés ou étudiants de niveau maîtrise), résidents du Québec au sens de la Loi et du Règlement sur l'assurance-maladie du Québec et de la Loi et du Règlement sur l'impôt du Québec, devront avoir moins de 35 ans en date du 1er janvier 2018. Ils pourront s'inscrire à titre individuel ou en équipe (deux personnes ou plus). Ils devront avoir un intérêt marqué pour le domaine des transports routiers et ses liens avec différents secteurs d'activités.
- Pour cette 18^e édition, les participants devront axer leur réflexion autour de l'un des quelque cinquante enjeux établis pour le cycle 2016-2019 et qui seront traités par les 17 comités techniques et les quatre groupes d'étude de l'Association mondiale de la route (AIPCR) au cours du cycle de travail 2016-2019 : on peut trouver les termes de référence de ces comités sur la page d'accueil du site Internet de l'AIPCR-Québec, à l'adresse suivante : <https://aqtr.com/association/prix-bourses/bourses/concours-memoires-aipcr-quebec>.
- Les participants devront indiquer le ou les enjeux abordés dans leur mémoire et à l'étude par l'AIPCR en présentant une ou des solutions novatrices à une problématique actuelle touchant l'un des domaines des transports routiers (infrastructures,

sécurité routière, développement durable, transport public, intermodalité, etc.). Il n'est pas requis que le sujet présenté soit en lien avec le mémoire en élaboration dans le cadre du cheminement universitaire du participant.

- Les candidats « étudiants » devront faire preuve de leur appartenance active à une institution d'enseignement (dernier relevé de notes).
- Les candidats « jeunes diplômés » devront présenter leur plus récent relevé de notes ou diplôme obtenu (délai de 2 ans maximum au 9 février 2018).

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'évaluation des mémoires tiendra compte de plusieurs facteurs :

L'équilibre général du document et sa relation avec les travaux de l'AIPCR (20 %) : le document devra permettre au lecteur de bien saisir la problématique présentée, de la situer dans un contexte élargi et de percevoir les avantages et inconvénients de l'une ou l'autre des solutions proposées. Les liens entre ces solutions et le ou les enjeux de l'AIPCR ciblés devront être clairement démontrés.

Ces solutions pourront concerner aussi bien l'une des composantes du transport routier que l'amélioration des modes d'intervention des différents intervenants.

Le pragmatisme des solutions proposées (20 %) : la planification, la gestion et l'exploitation du transport routier constituent un processus complexe et il est important de chercher des moyens pour améliorer le transport routier et l'arrimer à son milieu et au contexte en vigueur. Bien qu'un des objectifs du concours soit la recherche d'idées novatrices, les solutions proposées devront tenir compte de la réalité actuelle et des tendances observables, anticipées ou potentielles.

LA VOIX DE LA RELÈVE

CONCOURS DE MÉMOIRES DE L'AIPCR

L'applicabilité dans les contextes québécois et internationaux (20 %) : les candidats qui présenteront des mémoires devront tenir compte de l'applicabilité de leurs recommandations dans le contexte québécois, mais également en fonction de la nature même du Comité AIPCR-Québec, de leur transposition potentielle à l'international, selon les enjeux actuellement étudiés au sein de l'Association mondiale de la route (AIPCR).

L'approche multidisciplinaire (15 %) : les candidats devront prendre en compte plusieurs aspects du transport routier, y compris l'environnement socio-économique, les enjeux de nature environnementale, ainsi que les considérations géographiques, politiques et stratégiques. Les mémoires devront présenter les points de vue de leurs auteurs quant à l'interaction qui existe entre le domaine du transport routier et le milieu.

Le caractère novateur des solutions proposées (15 %) : l'un des objectifs de ce concours est d'encourager l'émergence de nouvelles idées. Les candidats devront s'assurer que la présentation de leur mémoire dégage bien cet aspect.

La qualité de la rédaction (10 %) : la présentation générale du document (clarté du texte, tableaux, photographies, dessins, etc.) et la qualité de sa rédaction seront prises en compte. En outre, les candidats doivent respecter les différentes règles syntaxiques, orthographiques et grammaticales.

COMITÉ DE SÉLECTION

La sélection des mémoires sera confiée à un jury formé exclusivement pour cette occasion. Celui-ci tiendra compte, notamment, de la qualité des analyses présentées, du caractère innovateur des solutions proposées et de la qualité générale du texte.

Ce jury est composé des personnes suivantes :

- Le coordonnateur technique de l'AIPCR-Québec;
- Un(e) représentant(e) de l'AQTr;
- Un(e) représentant(e) du Comité AIPCR-Québec;
- Un(e) représentant(e) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Un(e) représentant(e) du secteur privé;
- Deux représentant(e)s du milieu universitaire.

DÉVOILEMENT ET RECONNAISSANCE DU LAURÉAT

L'auteur du mémoire gagnant sera avisé de la décision du jury en mars 2018.

PRIX

Le lauréat recevra une bourse de 2 000 \$, lors du *53^e Congrès de l'AQTr : l'innovation, ça nous transporte!* qui se tiendra du 9 au 11 avril 2018, au Centre des congrès de Québec.

Il bénéficiera d'une inscription complète et gratuite au *53^e Congrès de l'AQTr : l'innovation, ça nous transporte!* Le lauréat obtiendra le titre de jeune professionnel du Comité technique de l'AIPCR auquel se rattache le sujet de son mémoire et pourra suivre l'avancement des travaux de ce comité pour le cycle de travail en cours.

LA VOIX DE LA RELÈVE

CONCOURS DE MÉMOIRES DE L'AIPCR

Le résumé de son mémoire sera également publié sur le site Web de l'AQTr.

Tous les candidats auront la possibilité de participer à une séance d'affichage lors du Congrès. Veuillez nous contacter pour plus de détails.

LAURÉAT DE L'ÉDITION 2017

Jean-Pascal Cloutier

Étudiant à la maîtrise en génie civil
à l'Université Laval

Une bourse de 2 000 \$ a été offerte par Stantec à M. Cloutier pour son projet intitulé « Comportement mécanique des chaussées flexibles sous l'octroi de primes de charge en période hivernale ».

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE PROPOSITION : 19 FÉVRIER 2018

RENSEIGNEMENTS

Zineb Mabrouki

514 523-6444, poste 325
zmabrouki@AQTr.com



LA VOIX DE LA RELÈVE

CONCOURS LES MORDUS DU TRANSPORT

Le 53^e Congrès de l'AQTr : l'innovation, ça nous transporte! est l'un des grands événements mobilisateurs dans le domaine des transports au Québec. Il se distingue par la richesse de ses conférences, la pertinence et l'expertise de chaque conférencier, son salon des exposants et les différentes activités proposées.

Vous êtes étudiant et vous êtes un mordu des transports? Ce concours est pour vous! Il vous permettra de proposer des solutions innovantes à une problématique donnée et de valoriser votre talent auprès de l'industrie et des employeurs!

Composez votre équipe d'étudiants et créez une application innovante dans le domaine du transport. Votre équipe devra être composée d'au moins un développeur (étudiant) et de 3 autres étudiants du domaine des transports (génie, urbanisme, environnement, aménagement, autre).

Vous aurez 28 heures pour élaborer une application qui répondra à un enjeu particulier du domaine des transports et qui vous sera dévoilé, sur place au *53^e Congrès et Salon des transports : PROCHAIN ARRÊT!®*, le **lundi 9 avril 2018 à 9 h**, en présence du comité d'évaluation.

DIRECTIVES DE MISE EN CANDIDATURE

Remplir le formulaire de mise en candidature disponible au AQTr.com et le transmettre au plus tard **le 2 mars 2018**.

CONDITION D'ADMISSIBILITÉ

Chaque candidat doit être étudiant à temps plein.

LES ÉTAPES DU CONCOURS

1. FORMER UNE ÉQUIPE

Vous devez former une équipe de 2 à 4 étudiants.

2. S'INSCRIRE AU CONCOURS

Le nombre d'équipes étant limité, inscrivez-vous rapidement!

3. SÉLECTION DES ÉQUIPES

Si votre équipe est sélectionnée pour participer au concours, vous recevrez un courriel de confirmation de l'AQTr avec les détails du concours.

4. PRÉSENTATION DES ENJEUX À SOLUTIONNER

Les défis et enjeux à résoudre seront présentés aux équipes sélectionnées le **lundi 9 avril à 9 h**. Les équipes auront 28 heures pour développer une application qui répondra au défi qui leur sera lancé. Les équipes auront **jusqu'au mardi 10 avril à 13 h 30** pour finaliser leur application.

5. PRÉSENTER VOTRE TRAVAIL

Vous devez faire une présentation orale de votre projet lors du *53^e Congrès et Salon des transports : PROCHAIN ARRÊT!®*, le **mardi 10 avril à 14 h 30**. Chaque équipe disposera d'une période de 15 minutes pour faire sa présentation devant un jury composé d'experts en transport.

LA VOIX DE LA RELÈVE

CONCOURS LES MORDUS DU TRANSPORT

DÉVOILEMENT DES LAURÉATS

L'équipe gagnante sera dévoilée dans le cadre du
*53^e Congrès et Salon des transports : PROCHAIN
ARRÊT!*[®] de l'AQTr lors d'une cérémonie de remise
de prix, le **mardi 10 avril 2018** lors du banquet.

PRIX

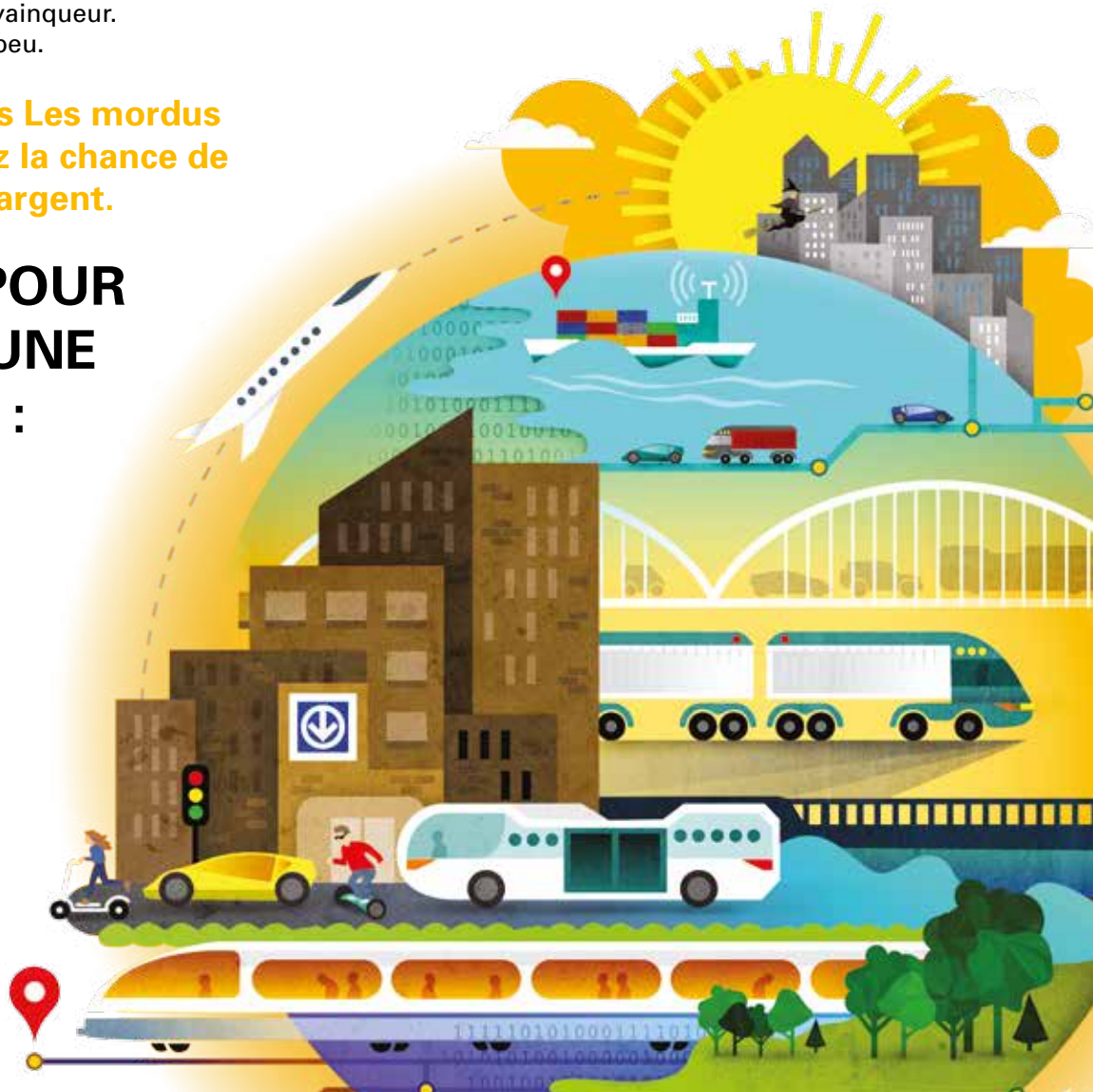
Un prix sera remis au groupe vainqueur.
Le montant sera dévoilé sous peu.

Participez au concours Les mordus
du transport et courez la chance de
remporter un prix en argent.

**DATE LIMITE POUR
SOUMETTRE UNE
PROPOSITION :
2 MARS 2018**

RENSEIGNEMENTS

Zineb Mabrouki
514 523-6444, poste 325
zmabrouki@AQTr.com



**SUIVEZ-NOUS, COMMENTEZ
ET PARTAGEZ!**



AQTr

L'expertise en transport

6666, rue Saint-Urbain
Bureau 450
Montréal (Québec) H2S 3H1

Téléphone : 514 523-6444
Fax : 514 523-2666
Courriel : info@aqtr.com

AQTr.com

twitter.com/AQTransports
facebook.com/AQTransports
linkedin.com/company/aqtr

Fondée en 1964, l'Association québécoise des transports (AQTr) a pour mission de mobiliser la communauté des transports, afin de favoriser l'échange des connaissances et la formation dans le domaine. Forte de l'expertise de ses membres, elle se veut le forum en transport par excellence au Québec.